



UNE BELLE FÊTE DES VOISINS 2014



06

À VOTRE SERVICE
UN NOUVEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION



15

NOUVELLE
CONSTRUCTION
RÉSIDENCE PASTEUR



La Guinguette de l'Île

Du vendredi 4
juillet au
vendredi 8
août

Des animations
gratuites
pour tous!

**SOIRÉES DANSANTES - CONCERTS
SPECTACLES - BUVETTE - ANIMATIONS**

AVENUE BENOÎT FRACHON (près du city stade)
Infos et programme sur www.nanterre.fr



L'ESPACE CHEVREUL: LE LIEU DE TOUS VOS ÉVÉNEMENTS



SÉMINAIRES ► CONGRÈS ► COLLOQUES ► RÉUNIONS DE TRAVAIL
COCKTAILS ► RÉCEPTIONS

Un espace modulable au service des **entreprises**
comme des **particuliers**.

Près de **2500 m²** de surface disponible :

- une grande salle de **1400 m²**
- quatre petites salles de **125, 115 et 80 m²**

Chacune dispose d'un office
pour préparer cocktails ou repas.

INFRACOM : 01 44 17 10 10

Espace
Chevreul

97 à 109, avenue de la Liberté
92000 NANTERRE

CONTACT

01 47 25 92 36
chevreul@semna.fr

semNa

Au cœur de notre métier, la ville.

Le site (www.omhlm-nanterre.fr)

Vous y trouverez toutes les rubriques utiles au quotidien : les coordonnées de votre gardien, comment entretenir votre logement, des dates pratiques comme le passage mensuel de la benne "encombrants", une cartographie du patrimoine vous permettant de découvrir toutes les résidences de l'Office.



photo semaine 12
" Changement de chaudière à Lorilleux"

Le plan canicule

Il est activé à Nanterre du 1er juin au 31 août. Les personnes âgées de plus de 60 ans ou les personnes en situation de handicap, se sentant isolées et fragiles, et vivant à leur domicile peuvent se faire connaître auprès de la mairie en remplissant un registre nominatif.

L'efficacité du plan canicule repose en grande partie sur l'existence d'un réseau local de solidarité. Parents, amis, voisins mais également gardiens d'immeubles, associations, services de soins et d'aide à domicile sont déjà très actifs. Restons vigilants.

Numéros utiles

Urgences

- SAMU : 15
- Pompiers : 18
- SAMU social : 112
- Hôpital de Nanterre : 01 47 69 65 65

Informations

- Canicule Info Service (appel gratuit) : 0 800 06 66 66
- Centre communal d'action social / Service des personnes âgées / Référent canicule 06 20 10 51 69

pour la période du 01-06-2013 au 30-08-2013

- Mairie (standard) : 39 92

Recenser pour mieux prévenir

La ville met en œuvre un dispositif de prévention en recueillant l'identité et les coordonnées des personnes âgées et handicapées qui en font la demande afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires en cas d'épisode caniculaire.

Vous pouvez télécharger le formulaire sur le site internet de la ville pour vous inscrire et l'envoyer par mail (plan.canicule@mairie-nanterre.fr). Un agent du CCAS prendra contact avec vous dans les meilleurs délais.

EN VUE

Une nouvelle vie commence pour...



Gilbert LORIGUET, collaborateur de trois présidents pour qui il a écrit des centaines de courriers et des dizaines de discours....

Il est connu des locataires et de leurs associations par sa présence à de nombreuses réunions publiques, l'organisation des 50 ans de l'Office au parc des anciennes mairies puis les 60 ans, les festivals de concerts sur les paliers et le concert de clôture à la maison de la musique, plus près de nous.

En homme discret et modeste, il est le talentueux rédacteur de Cité-Mag et des autres publications de l'Office

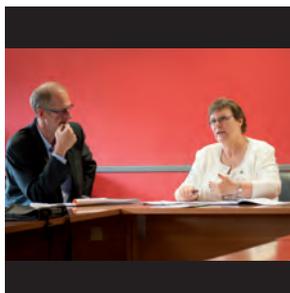
Il a toujours eu à cœur de se battre pour sensibiliser les locataires sur les enjeux et la défense du logement social.

L'équipe de Cité-Mag, dont il est encore le rédacteur en chef ce mois-ci, le remercie de tout cœur de l'attention et de la disponibilité dont il a su faire preuve envers nous, durant toutes ces années.

Bonne retraite Gilbert !

Son remplaçant s'appelle **Thierry DESFRESNES**. Il connaît bien Nanterre pour avoir été le collaborateur de Michel LAUBIER au Conseil général. «Cité-mag» le présentera plus longuement dans un prochain numéro.

N° 40



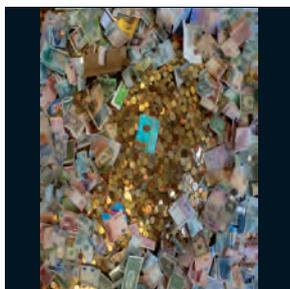
06

À votre service
UN NOUVEAU
CONSEIL D'ADMINISTRATION



11

Mode d'emploi
CET ÉTÉ À NANTERRE
Il y en a pour tous les goûts



14

Mode d'emploi
LOYER : PLUS DE 300 EUROS EN
ESPÈCES, C'EST FINI !



16

Parenthèse
FÊTE DES VOISINS
Le puzzle

Bulletin de l'OMHLM de la ville de Nanterre • N° ISSN 125-5622 • 93, avenue Joliot-Curie 92000 Nanterre

Tél. : 01 47 25 66 66 • Fax 01 47 21 77 70 • E.mail : siege@ophlm-nanterre.fr

Directeur de la publication : Pierre-Hugues Lorréac'h • **Rédacteur en chef** : Gilbert Loriguet • **Rédacteur en chef Adjoint** : Sonia Marcelle • **Maquette** : Guy Chaillou

Photographies : Olivier Perrot • **Publicité** : HSP Tél. : 01 55 69 31 00 • **Imprimerie** : L.N.I. Gennevilliers 92635 CEDEX

Tirage : 11 000 exemplaires • **Distribution gratuite.**



Éditorial



C'est avec une certaine émotion que j'ai été réélue à l'unanimité à la Présidence de l'Office, sensible à la confiance ainsi manifestée par les administrateurs anciens et nouveaux. Je suis bien consciente de la lourde tâche que j'aurai de nouveau à assumer.

J'ai pu en mesurer l'ampleur ces six dernières années.

Je poursuis cette mission avec beaucoup d'enthousiasme et de volonté au service des locataires et du développement harmonieux de notre ville.

Je suis fière de rappeler que mon dernier mandat a vu la livraison de 792 logements neufs répartis dans 21 résidences, la poursuite de la rénovation de notre patrimoine plus ancien comme au Petit-Nanterre ou aux Provinces Françaises pour ne parler que des quartiers ANRU.

L'Office travaille aux côtés de la ville de Nanterre et l'accompagne dans son projet d'aménagement du territoire. Parmi nos projets les plus notables, je pourrais citer la poursuite de l'aménagement des Terrasses, ou le projet de renouvellement urbain du quartier du Parc.

Malgré tous nos efforts de construction et une gestion que nous voulons de plus en plus transparente des demandes de mutations, les délais sont encore trop longs pour les familles qui attendent un logement. Après un an de pratique, nous ferons un premier retour d'expérience sur le barème mis en place. Nous espérons ainsi le faire évoluer pour encore plus d'équité.

De tout cela, mais aussi du financement du logement social qui diminue de façon dramatique depuis des dizaines d'années, nous aurons l'occasion d'en reparler avec vous les locataires, vos associations et amicales représentatives. De cela et de tout ce qui vous préoccupe au quotidien : le maintien en bon état de votre cadre de vie, la qualité du service rendu par l'Office.

Vous aurez l'occasion de découvrir dans ce numéro de "Cité-mag" le nouveau conseil d'administration (ainsi que ses commissions) qui changera avec le prochain renouvellement des représentants des locataires qui doit intervenir à la fin de cette année.

Bonne lecture !

Marie-Claude Garel
Présidente de l'Office





LE 3 JUIN 2014

“
UN NOUVEAU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
POUR L'OFFICE
”

Les élections municipales du mois de mars dernier ont entraîné le renouvellement de l'ensemble de ses représentants au Conseil d'Administration. Ils ont été désignés par le conseil municipal le 8 avril.

Le nouveau Conseil d'Administration s'est donc réuni le 3 juin et a procédé à l'élection de sa Présidente, de son nouveau Bureau. Il a également désigné les administrateurs présents dans les différentes commissions.

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL

Administrateurs désignés par la Ville de Nanterre

Marie-Claude GAREL

Conseillère Municipale, Conseillère Générale des Hauts-de-Seine

André CASSOU

Maire Adjoint délégué à l'Habitat et à la Sécurité

Samir ABDELOUAHED

Conseiller Municipal

Patrice MARCHAL

Conseiller Municipal

Nadine ALI SALIM

Conseillère Municipale

Alexandre GUILLEMAUD

Conseiller Municipal

Autres élus

Marie-Christine BAILLET

Conseillère municipale de la ville d'Asnières

Adelaïde NATUREL

Conseillère municipale de la ville de la Garenne-Colombes

Personnalités

Catherine DESSANE

Nicole DION

Abderrahim KARIM

Michel BOTTREAU

Manuel DEVILLERS

Association d'insertion

Marc VIGNAU : AIF 92

Administrateurs élus par les locataires*

Pierre BERNIÈRE : CNL

Pierre BERNARDINI : CNL

Hugo FERRAZ : CGL

Amina JOURDAIN : CLES

Administrateurs désignés par des structures sociales et syndicales

Marie-Noëlle PAPOUIN-SENNE

UDAF 92

Bassem ISMAIL

CAF 92

Françoise BRZUSZEK

PROCILIA (collecteur 1 %)

René AMAND

UD CGT

Pascal ANGLADE

UD CFDT

Assistent également au Conseil d'Administration, avec voix consultative, les trois membres suivants :

Guy CHAILLOU

Secrétaire du comité d'entreprise

Marie-Claire L'HELGOUAC'H

Commissaire du Gouvernement désignée par le Préfet

Pierre-Hugues LORLÉAC'H

Directeur général de l'Office

*Les élections des représentants des locataires auront lieu début décembre 2014. Cité-Mag de fin octobre reviendra plus longuement sur cet événement.



Marie-Claude GAREL



André CASSOU



Samir ABDELOUAHED



Patrice MARCHAL



Nadine ALI SALIM



Alexandre GUILLEMAUD



Marie-Christine BAILLET



Adelaïde NATUREL



Catherine DESSANE



Nicole DION



Abderrahim KARIM



Michel BOTTREAU



Manuel DEVILLERS



Marc VIGNAU



Pierre BERNIÈRE



Pierre BERNARDINI



Hugo FERRAZ



Amina JOURDAIN



Marie-Noëlle PAPOUIN-SENNE



Bassem ISMAIL



Françoise BRZUSZEK



René AMAND



Pascal ANGLADE

Répartition des tâches au nouveau Conseil d'Administration :

PRÉSIDENTE

Marie-Claude GAREL

VICES-PRÉSIDENTS

Samir ABDELOUAHED

Patrice MARCHAL

BUREAU DU C.A.

Marie-Claude GAREL
Samir ABDELOUAHED
Patrice MARCHAL
Nadine ALI SALIM

Pierre BERNIÈRE
René AMAND
Hugo FERRAZ



Guy CHAILLOU



Marie-Claire L'HELGOUAC'H



Pierre-Hugues LORLÉAC'H



COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS



Un représentant des locataires ainsi qu'un représentant du Préfet siègent obligatoirement à cette commission. Elle étudie les dossiers de relogement. Elle contrôle la situation administrative des demandeurs, ses revenus, la composition familiale, qui doit correspondre au type de logement demandé.

Président
Patrice MARCHAL

Membres titulaires
Pierre BERNIÈRE
Marie-Noëlle PAPOUIN-SENNE
Nicole DION
Bassem ISMAIL
Marie-Christine BAILLET

Membres suppléants
René AMAND
Hugo FERRAZ
Pierre BERNARDINI
Alexandre GUILLEMAUD
Nadine ALI SALIM
Marie-Claude GAREL

Commission d'appel d'offres



Dans le cadre des règles fixées par le code de la construction, elle choisit les entreprises

pour les gros travaux, (constructions neuves, réhabilitations, budget grands travaux). Elle sélectionne les entreprises chargées de diverses prestations d'entretien, comme par exemple les espaces verts, le ménage, le chauffage, l'entretien des robinetteries.

Président
Pierre-Hugues LORLÉAC'H

Membres titulaires
Marie-Claude GAREL
Samir ABDELOUAHED
Pierre BERNARDINI
Alexandre GUILLEMAUD

Membres suppléants
Nicole DION
Manuel DEVILLERS
Pascal ANGLADE
Michel BOTTREAU

CONSEIL CENTRAL DE CONCERTATION LOCATIVE



Le conseil central de concertation locative est une structure issue de la loi SRU composée de représentants des associations représentatives de locataires, des responsables du service technique, de la Direction de l'Office et d'administrateurs. Elle élabore la liste des grands travaux à proposer au budget sur la base des procès-verbaux des 10 réunions du CCLL (conseil de concertation locative locale). Cette liste est soumise au conseil d'administration lors du vote du budget annuel.

Président
Samir ABDELOUAHED

Membres titulaires
Pierre BERNARDINI
Pierre BERNIÈRE
Hugo FERRAZ

Amina JOURDAIN
René AMAND
Catherine DESSANE
Marie-Claude GAREL
Alexandre GUILLEMAUD

COMMISSION SOCIALE



Elle travaille en partenariat avec le service « suivi-social » de l'Office afin de trouver des solutions avec les locataires en difficultés. Cette commission n'est pas obligatoire. Elle a été créée au cours du mandat de Marie-Rose PINEAU. Les Conseils d'Administration suivants l'ont volontairement reconduite. Elle a permis le suivi et l'aide de familles dans des situations douloureuses et la réduction du taux des impayés dans un contexte social toujours plus dégradé.

Présidente
Nadine ALI SALIM

Membres titulaires
Bassem ISMAIL
Marie-Noëlle PAPOUIN-SENNE
Catherine DESSANE
Pierre BERNIÈRE
Amina JOURDAIN
Abderrahim KARIM
Hugo FERRAZ
Pascal ANGLADE
Marc VIGNAU



RETOUR SUR DEUX CONSULTATIONS :

Résidence KOMAROV, quartier du Chemin-de-l'Île

À la suite d'une rencontre entre les locataires de la résidence et Marie-Claude GAREL à propos de l'éventuelle réouverture du parking situé à l'angle de la rue André Doucet et de l'avenue Hoche, une consultation a été organisée fin avril à la suite d'une rencontre.

Rappelons brièvement les deux solutions proposées (élaborées par le service technique de l'Office, en collaboration avec le service Infrastructure de la Mairie).

SOLUTION 1 : la réouverture du parking en mode privatif géré par l'Office, c'est-à-dire avec des places numérotées, contrôlé d'accès par badge, barrières d'accès. Coût pour l'Office pour financer ces travaux : 466 740 € TTC, coût d'une place 45 €, auxquels il faut rajouter le montant de la taxe d'habitation.

SOLUTION 2 : une intégration du parking dans la gestion publique municipale : le parking deviendrait un stationnement de

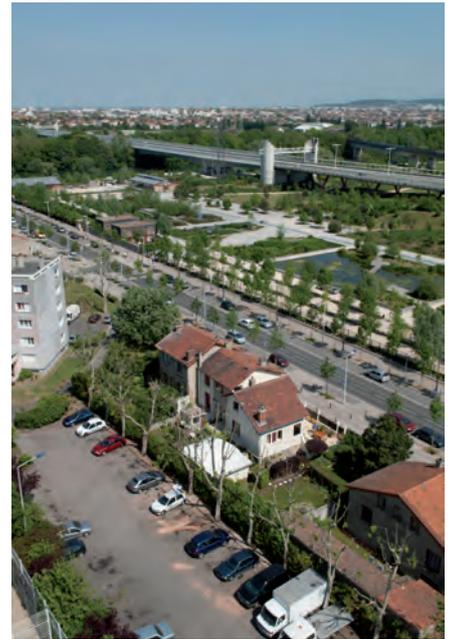
voirie, ouvert à tous en stationnement réglementé, payant de 9H à 12H et de 13H à 19H du lundi au vendredi. Les locataires bénéficieraient d'un tarif résidentiel de 2 € par semaine. Coût pour la Ville : 60 000 € (réfection partielle et marquage des emplacements + pose et raccordement d'un horodateur au système de gestion).

Nombre de locataires	279
Votants	34
Pour la solution 1	5
Pour la solution 2	29

Si ce résultat indique une nette préférence pour la seconde solution, néanmoins le nombre de votants est trop faible pour que l'Office arrête une décision définitive. La réflexion continue...

Résidence des Damades, quartier du Mont-Valérien

Début avril, Marie-Claude GAREL, accompagnée d'Étienne MONCOMBLE du service Infrastructure de la Ville, présentait aux habitants le projet de réflexion menée par les services de l'Office et de la Ville pour

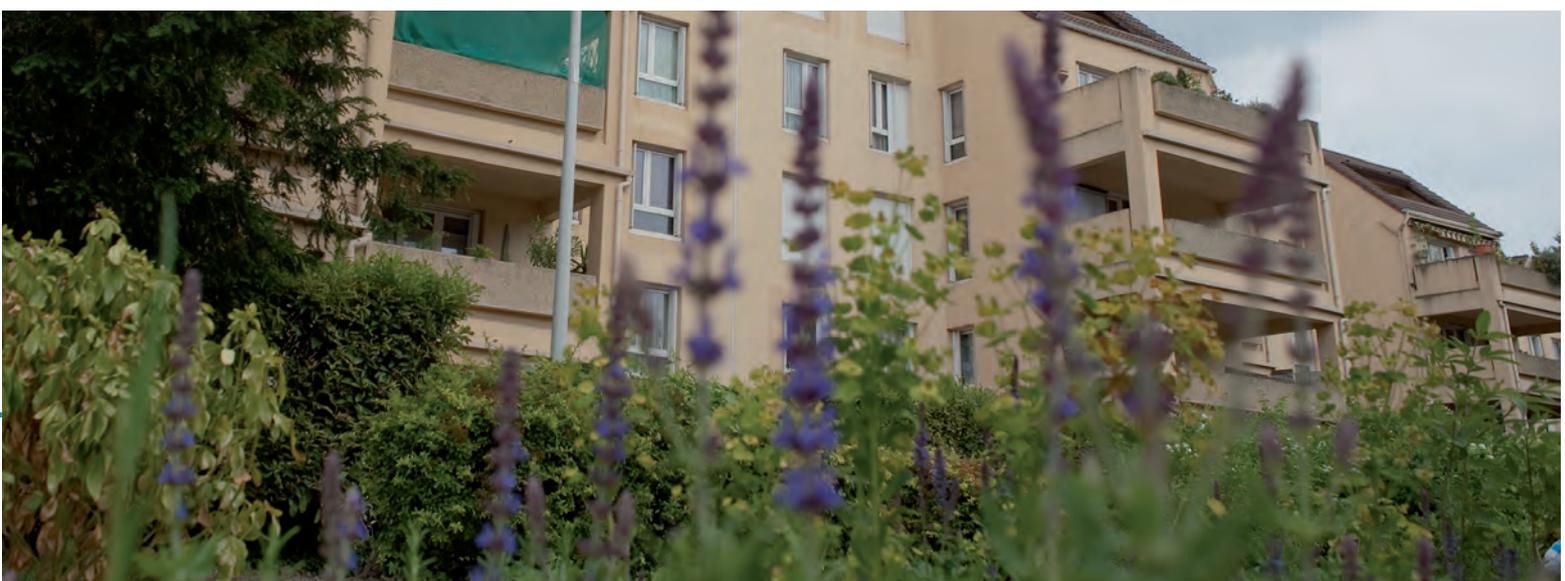


interdire l'accès aux deux roues motorisés au sein des espaces piétons et plus particulièrement sur la piste bleue. Ce projet consiste à installer un mobilier urbain interdisant l'accès des deux roues aux quatorze entrées sans entraver la circulation des personnes à mobilité réduite, des cyclistes, des poussettes et bien entendu des véhicules de secours et de services.

La consultation sur le projet a donné les résultats suivants :

Nombre de locataires	518
Votants	184
Pour	83
Contre	1

Le délai de fabrication et de pose des matériels prévus devraient permettre une mise en œuvre à la fin de l'été.



PROVINCES FRANÇAISES

Le quartier Université et plus particulièrement la cité des Provinces Françaises poursuit sa mue avec la rénovation de l'ensemble des espaces extérieurs, le chantier de démolition des 9 et 11 allée de Bretagne, les travaux de la gare... autant de chantiers qui rendront le quartier plus humain et plus accueillant à ses habitants et ses visiteurs.



A l'heure où nous bouclons ce numéro, la démolition des 9 & 11 allée des Bretagne est achevée. Reste à effectuer le terrassement et la reprise du pignon.

Depuis quelques semaines maintenant, un agent de l'Office accompagné de représentants du groupement GTM visitent chaque logement des allées de l'Ile-de-France et de Normandie et expliquent aux locataires la nature exacte des travaux qui seront effectués chez eux.

À la rentrée, les autres immeubles seront concernés par cette visite individualisée. Les locataires seront prévenus par courrier déposé dans leur boîte aux lettres (ces derniers ne doivent pas oublier de déposer leur coupon-réponse à la loge. Sans ce coupon ou un appel téléphonique, l'entreprise considérera qu'une autre date doit être fixée).

BRÈVES

BERTHELOT

DEUX ROUES MOTORISÉES

Pensez à utiliser les bornes installées entre l'allée du Colonel Fabien et celle de Sampaix pour y garer vos deux roues. une rampe vous permet d'y accéder sans difficulté.



BRÈVES

LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

UN MOYEN DE PAIEMENT TRÈS EFFICACE

Le prélèvement intervient sur votre compte bancaire ou postal le 7 ou le 14 du mois.

Si vous êtes intéressé, rien de plus simple :

1/ Téléchargez le formulaire sur le site internet de l'Office www.omhlm-nanterre.fr (espace locataire, rubrique droits et devoirs, comment régler son loyer.)

2/ Adressez un courrier au siège ou un courriel siège@ophlm-nanterre.fr. Le formulaire vous sera retourné.

3/ Demandez-le à votre antenne ou votre gardien.

Quelle que soit la formule choisie, le formulaire doit être complété, signé et accompagné d'un RIB ou RIP. Retournez-le au siège de l'Office, service « gestion locative ».

BRÈVES

JUGEMENT APRÈS UNE AGRESSION

Un locataire mécontent du traitement de son dossier, qui avait injurié et menacé de représailles physiques une salariée de l'Office sur son lieu de travail, puis avait récidivé en l'agressant de nouveau verbalement en dehors de l'établissement, vient d'être condamné à trois mois de prison avec sursis.

Les salariés de l'Office qui travaillent au quotidien au service des locataires ont droit au respect de leur intégrité physique et morale comme tous les salariés.





Nanterre plage au mois de juillet Stade Gabriel-Péri

CET ÉTÉ À NANTERRE

“
IL Y EN A POUR
TOUS LES
GOÛTS !
”



Comme chaque année à Nanterre, tout est prévu pour qu'on ne s'ennuie pas de 0 à 77 ans. Du théâtre, du cinéma, de la lecture, de la musique, du sport... du sable et des cocotiers... Retrouvez tout le programme dans ce numéro.

Laissez-vous embarquer !

EN PARTENARIAT AVEC LE FESTIVAL PARIS QUARTIER D'ÉTÉ - www.quartierdete.com

• Mercredi 16 juillet à 17h et 19h

Olivier Martin-Salvan, Kaori Ito
Religieuse à la fraise

Spectacle de danse théâtre (durée : 30 mn)

Quartier République (derrière l'école Anatole France) – accès RER A Nanterre Université, bus 167/304/367, arrêt Jean Baillet

Un duo burlesque entre le comédien Olivier Martin-Salvan (nominé aux Molière 2014 comme meilleur acteur du théâtre public) et la danseuse Kaori Ito, création Avignon 2014 pour « Les sujets à vif ».

Qu'est-ce cette mystérieuse "Religieuse à la fraise" ? Une friandise estivale ? Une fantaisie pâtissière ? Pour l'heure, nous savons seulement que la délicate Kaori Ito et le robuste Olivier Martin-Salvan sont en train de concevoir un duo lourd et léger, en forme d'énigmatique dessert. D'un côté, une légère ballerine tkyoïte diplômée de sociologie, passée avec éclat chez Philippe Decouflé, Angelin Preljocaj, James Thierrée, chorégraphe ou interprète aux côtés de Sidi Larbi Cherkaoui, mais aussi d'Edouard Baer et de Denis Podalydès... De l'autre, un acteur énorme, qui s'est frotté aux textes de Valère Novarina comme à ceux de Rabelais, triomphant dans *Le Gros, la Vache et le Mainate* (il faisait le Gros), ou jouant tous les rôles de l'opéra de Bizet dans *Ô Carmen*. Que vont-ils faire ensemble ? Surprise à déguster cet été !

• **Judi 24 juillet à 18h30**

Baro d'Evel cirk Les escapades de Baro d'Evel

Cirque (durée : 30 à 45 mn)
Parc des Chenèveux, quartier Mont-Valérien
Accès : de la Défense, bus 258, arrêt Félix Faure
puis 5-10 mn via rue de Suresnes ;
De Nanterre Ville, bus 157 direction Point de
Neuilly, arrêt Alouettes ;
De Place de la Boule, bus 560, direction Droits de
L'Homme, arrêt Les Chèneveux.

Cet été, grâce aux inventions du cirque Baro d'Evel, bien des aventures seront au coin de la rue : un duo dansé musico-clownesque, un impromptu équestre, une performance tout en haut d'un mât... Tout en haut dans les airs, ou à six pattes, ou plus, sur terre... À moins que le cheval Bonito ne s'envole, ou que l'œil ne soit happé par les images et par les formes ménagées au sol par le plasticien Bonnefrite. Tour à tour acrobatique, plastique et poétique, le parcours que propose la compagnie Baro d'Evel transforme l'espace urbain en espace de jeu et de rêve, de plaisir et de surprises.



• **Judi 31 juillet à 19h**

Chloé Moglia – Horizon

Spectacle de danse, (durée 30 à mn.)
Quartier Chemin de l'île, RER A Nanterre Ville.
Jardin des Acacias.

C'est une courbe et c'est un sommet, qui se plante au hasard des rues et des ambiances. S'envolant à six mètres au-dessus du sol, pour un temps fort et suspendu à partager, la trapéziste Chloé Moglia propose à tous un moment hors du quotidien, projet à la fois simple et infini : "Pendant un petit temps, on va écouter ce qui se passe. La courbe pensée pour se poser quelque part, comme une question en suspens. Ma présence permet de convoquer une forme d'attention particulière, c'est à ça que me sert la suspension."

Séances de cinéma de plein air

En cas de mauvais temps, la séance peut être reportée ou annulée. Se renseigner au 39 92 le jour même.

Comme en 2013, 5 séances de cinéma gratuites, en plein air auront lieu chaque vendredi du 18 juillet au 22 août (sauf le 15 août) à 22h. Elles se dérouleront sur l'esplanade Charles-de-Gaulle au kiosque de verdure... (RER A Nanterre Préfecture).

• **18 JUILLET**

INVICTUS EN VOST

Drame de Clint Eastwood .
avec Morgan Freeman, Matt Damon... (2010, 2h12) César du meilleur film étranger en 2011

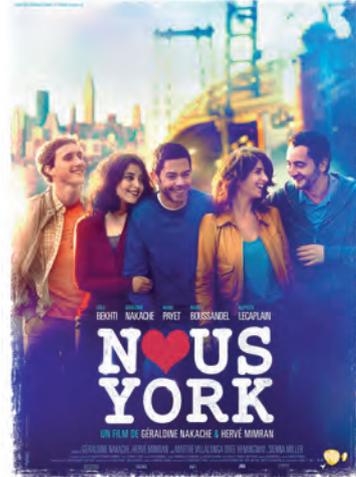
Clint Eastwood revient avec maestria et émotion sur l'organisation de la Coupe du Monde de Rugby, en 1995, un an seulement après la fin de l'Apartheid. D'événement sportif, le tournoi était devenu politique, permettant au tout nouveau président Mandela d'unifier son peuple autour d'une même cause. Un hommage parfait pour le Mandela Day. •



• **25 JUILLET**

NOUS YORK (FILMÉ EN PARTIE À NANTERRE)

de Géraldine Nakache et Hervé Minran
Avec Leïla Bekhti, Géraldine Nakache, Manu Payet (2012, 1h38).



Une plongée dans le rêve américain, avec humour et tendresse, en compagnie d'un groupe de trentenaires Nanterriens, fraîchement débarqués à New York à l'occasion de l'anniversaire d'une amie d'enfance. Une escapade rafraichissante... •

• **1ER AOÛT**

JOUE LA COMME BECKHAM (VF)

de Gurinder Chadha
avec Parminder Nagra et Keira Knightley
(2002)

Jess, une jeune fille d'origine indienne, brave l'autorité de ses parents en poursuivant le rêve de devenir joueuse de football. Plutôt douée, elle est invitée à rejoindre l'équipe féminine régionale... Une comédie footballistique qui dégage une énergie, un enthousiasme et un humour contagieux. •



• **8 AOÛT**

GHOST (VF)

Romance, fantastique de Jerry Zucker
Avec Patrick Swayze, Demi Moore
Whoopi Goldberg (1990 2h06)



5 nominations aux Oscars en 1991 et deux récompenses pour Whoopi Goldberg, Meilleure actrice dans un second rôle, et Bruce Joel Rubin, meilleur scénario original.

Entre la génialissime Whoopi Goldberg en voyante hystérique, Patrick Swayze en fantôme vengeur et Demi Moore en danger, Ghost est devenu un véritable classique de la pop-culture. À re-découvrir...

• 22 AOÛT

MEN IN BLACK III (VF)

de Barry Sonnenfeld
avec Will Smith, Tommy Lee Jones
Josh Brolin (2012, 1h44)

Un voyage dans le temps pour sauver l'agent K est au programme de cet épisode de la saga des Men in Black... Humour, action, effets spéciaux et cabotinage de Will Smith sont toujours au rendez-vous pour notre plus grand plaisir...



Apéros concerts de l'Agora

Ils auront lieu du 10 au 31 juillet à partir de 19h, chaque jeudi.

Jeudi 10 juillet à 19h

Nouvelle musique traditionnelle mandingue
Moh ! Kouyaté quartet

Jeudi 17 juillet à 19h

Rock occitan marseillais

Dupain

Jeudi 24 juillet à 19h

Entre tango et classique

**Maud Lovett (violin)
et Anthony Millet (accordéon)**

Jeudi 31 juillet à 19h

Musique syrienne ancienne et contemporaine (Alep)

**Fawaz Baker, Iyad Haimour, Yousef Zaied
(oud, qanun, percussions)**

Pôle animation

et propositions en direction des jeunes

Dispositif d'animation ouverte pour les 10-14 ans au Palais des Sports (du 7 juillet au 30 août), nombreuses activités à la carte proposées par les services des sports, de la culture, de l'enfance, de la jeunesse, de la santé, de la vie citoyenne, de la tranquillité publique.

Voici les ateliers proposés par la DDC dans le cadre de ce dispositif (programmation en cours) :

- atelier chant avec **Natasha Mayran** : dates à confirmer
- atelier théâtre avec l'association **Cerise (Gaël Reyner)** en juillet, les après-midis
- (...)

Réseau des médiathèques :

Horaires d'ouverture estivales :

- **Médiathèque musicale** :
mercredi de 13h à 18h, vendredi de 16h à 19h et samedi de 14h à 18h.
- **Médiathèque Flora-Tristan** :
mercredi 10h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 14h à 18h.
- **Médiathèque des Fontenelles** :
mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h et samedi de 10h à 13h.

Mode d'emploi

- **Médiathèque du Petit-Nanterre** :
mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h et samedi de 10h à 13h.
Fermeture du 6 au 18 août inclus.
- **Le Bibliobus** cessera ses dessertes sur la période estivale.

Dates de fermeture estivales :

Médiathèque Pierre-et-Marie-Curie : du 22 juillet au 2 août 2014 et le samedi 16 août 2014.

Médiathèque Musicale, Médiathèques Flora-Tristan, du Petit Nanterre et des Fontenelles : du 5 au 16 août 2014.

Le bibliobus ne circule pas durant l'été. Toutes les médiathèques seront fermées le samedi 16 août

3 rendez-vous de « bibliothèques de rue » en partenariat avec des acteurs de quartier :

- au Chemin de l'île : tous les jeudis de 16h à 18h du 10 au 31 juillet à La Guinguette en partenariat avec les associations Le Baobab, Cerise, Le Regard d'une mère.
- à Université, le vendredi 25 juillet de 16h30 à 18h30 au cœur de la cité des Provinces Françaises, en partenariat avec le centre de loisirs Lucie Aubrac et le centre social et culturel La Traverse.
- au Parc, réunion de préparation le 17 juin. Un rendez-vous prévu au moins.

MERCREDI 09 JUILLET :

Animation de quartier tout public, sur le terrain d'évolution, entre 18h et 23h.

De 18h à 21h30 : animations diverses sur le thème du sport : Double Dutch, Tennis ballon, Beach soccer, grands jeux en bois, atelier customisation de vêtements...

De 21h30 à 23h : repas partagé. Chacun amène un plat. Des ateliers cuisine en famille seront proposés à l'antenne jeunesse et au centre social Hissez Haut le mercredi 09 dans la journée.

VENDREDI 29 AOÛT :

Fête Celte, animation de quartier tout public, autour de l'espace du centre social Hissez Haut, de 19h à 23h.



RÈGLEMENT DU LOYER EN ESPÈCES

« INFÉRIEUR À 300 EUROS »

Nous le rappelons depuis quelques mois, la possibilité de régler son loyer en espèces va être limitée dès le 1^{er} septembre.

En effet, en application de la loi de Finances de 2013, le Trésor Public refuse désormais tout règlement en espèces supérieur à 300 euros !

Le dernier loyer supérieur à 300 euros que vous pourrez donc régler en espèces dans les locaux de l'Office ou à la Trésorerie municipale est celui du mois de juillet 2014, payable au 1^{er} août.

Vous devez donc adopter dès maintenant un autre moyen de paiement : prélèvement automatique, chèque postal ou bancaire, mandat.

AMENAGEMENT DES TERRASSES

L'ART D'AUJOURD'HUI À NANTERRE

Après la mairie de quartier, la Ville de Nanterre poursuit l'installation des services publics avec ce nouvel équipement culturel dédié à l'art contemporain. Un espace d'art pour quoi faire ? C'est la question que la présence d'un lieu d'art d'aujourd'hui à Nanterre pose. Participer à l'accès du plus grand nombre aux œuvres contemporaines, en accompagnement et en stimulant l'expression de chacun.

Rencontrer l'art de leur temps.

La terrasse : espace d'art à Nanterre sera le lieux de pratiques novatrices pour la présentation des œuvres d'artistes, l'espace d'art sera animé par 3 personnes. Il proposera un ensemble divers d'activités multidisciplinaires artistiques et culturelles, aussi liées à la connaissance : lieu de détente, installations, expositions, cours, ateliers, chantiers, conférences, débats, tables rondes, diffusions musiques et danses, performances, etc. ; outils des potentialités d'interactions d'un nouvel espace d'art à destination des habitants, salariés à Nanterre, derrière l'Arche de la Défense, entre le campus universitaire, des entreprises tertiaires et d'autres lieux d'activités sociales.

Infos pratiques :

La terrasse : espace d'art de Nanterre
57 boulevard de Pesaro
92000 Nanterre
Tél. : 01 41 37 52 06
www.nanterre.fr
arts.plastiques@mairie-nanterre.fr

Ouvert du mardi au vendredi de 12h à 19h ; le samedi de 14h à 19h (Fermeture au mois d'août).

Retrouvez La terrasse : espace d'art de Nanterre sur facebook
RER A Nanterre Préfecture, sorties Les Terrasses ou La Préfecture



Le droit au compte

En ce qui concerne les locataires, "interdits bancaires" ou en situation de surendettement, il existe dans la législation française ce que l'on appelle le droit au compte.

Si un établissement bancaire refuse de vous ouvrir un compte courant, il doit vous délivrer un document écrit, appelé « attestation de refus d'ouverture ». Cette pièce est nécessaire pour déposer une demande auprès de la Banque de France, qui désignera l'établissement tenu de vous ouvrir un compte et de vous fournir, gratuitement, les services bancaires de base : obtenir une carte de paiement à autorisation systématique, effectuer des paiements par prélèvement ou virement, encaisser des chèques et des virements, demander l'émission de 2 chèques de banque par mois, disposer d'un relevé de compte mensuel.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous rendre au guichet de la succursale de la Banque de France ou faire les démarches par courrier à :

Banque de France – Nanterre-la-Défense
167-177 avenue Joliot-Curie CS 30033
92000 NANTERRE CEDEX

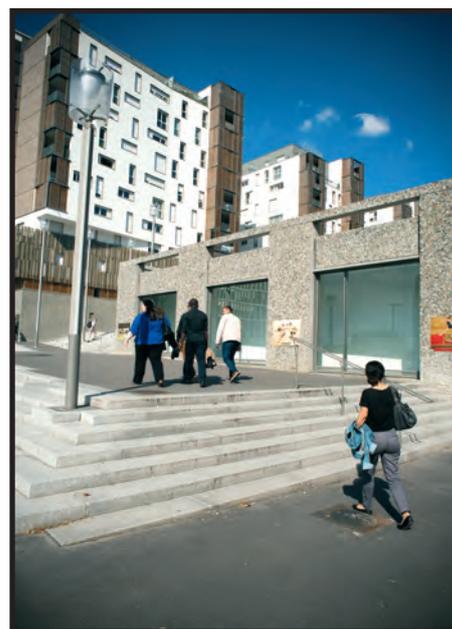
Vous munir des documents suivants :

Un formulaire de demande de droit au compte (disponible sur le site internet de la Banque de France)

Une attestation de refus d'ouverture de compte délivrée par une banque

Une pièce officielle d'identité en cours de validité

Un justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)



▲ La Terrasse, espace d'art de Nanterre

QUARTIER DU PLATEAU :

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE DE L'OFFICE : LOUIS PASTEUR

Les dix-huit logements de l'Office en copropriété de cette nouvelle résidence ont accueilli leurs premiers locataires en mai dernier.

Composée d'immeubles collectifs et de petites maisons de ville en accession, elle est située dans une rue tranquille du début du quartier du Plateau qui descend de l'avenue Félix Faure vers l'avenue Clemenceau.

Cette belle réalisation s'intègre bien à l'habitat existant et offre des prestations de qualité.

Elle comprend 18 logements :
1 F1, 2 F2, 9 F3, 5 F4 et 1 F5

Louis PASTEUR (1822-1895)
Chimiste et biologiste français.



Il étudia la maladie des vers à soie (1865), puis, après une recherche sur les vins, réalisa une méthode de conservation des bières, la pasteurisation. De 1870 à 1886, il travaille sur les maladies infectieuses. Il montra la nature microbienne du charbon, découvrit le staphylocoque, le sprecto-coque, réalisa le vaccin contre le charbon et celui contre la rage en 1885.

(source : Larousse 2003)



DES MOMENTS DE
CONVIVIALITÉ...

LA FÊTE DES VOISINS, ÉDITION 2014

LE PUZZLE...



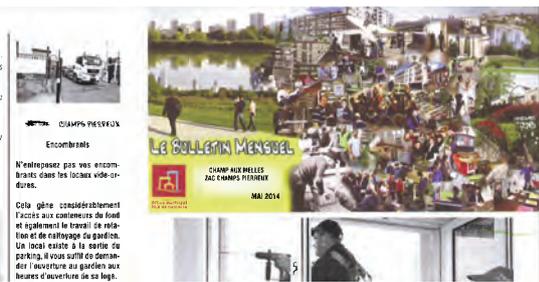




RÉFÉRENCE "LOCATAIRE"

Lorsque vous avez une démarche à faire auprès d'un service de l'Office (par téléphone, par courrier, sur place), n'oubliez pas de vous munir de votre référence "locataire" (située en haut, à gauche de votre avis d'échéance) ou de votre numéro de demandeur de mutation.

INFOS SUR L'INFO



COMME CHAQUE ANNÉE, IL N'Y AURA PAS DE BULLETIN MENSUEL EN JUILLET ET EN AOÛT. VOUS RETROUVerez L'INFO DE L'OFFICE DANS LE BULLETIN MENSUEL QUI SERA AGRAFÉ AVEC VOTRE AVIS D'ÉCHÉANCE DE SEPTEMBRE. L'ÉQUIPE DU SERVICE INFO/COM SOUHAITE UN BON ÉTÉ À TOUS.



PARTEZ TRANQUILLE...

L'euphorie du départ pour les vacances d'été ne doit pas vous faire oublier de prendre quelques précautions.

Même si vous ne partez pas pour une longue période, quelques réflexes simples pour partir l'esprit libre et être assuré de ne pas avoir de mauvaises surprises en rentrant...

Ne laissez jamais un trousseau de clés dans votre boîte aux lettres ! Donnez-le, ou au moins un numéro de téléphone, à votre

gardien ou à un voisin. Cela peut être très utile si une intervention d'urgence survient.

Fermez les robinets de gaz et d'eau. Si vous débranchez votre réfrigérateur, n'oubliez pas de le vider.

Ne laissez aucun appareil électrique "en veille".

Fermez bien vos fenêtres et vos volets ou alors accrochez correctement ces derniers. Fermez votre porte à double tour.

Quand cela est possible, faites relever régulièrement votre boîte aux lettres.



Ramassage des gros objets



■ Berthelot :	jeudi 31/07 - 28/08 & 25/09
■ Joliot-Curie & Amandiers :	vendredi 12/07 - samedi 9/08 et 13/09
■ Heudebert & Sainte Geneviève :	vendredi 4/07 et 1/08 & 5/09
■ Square, Cinémas, G. Péri, Castel Marly & Jules Gautier	mercredi 03/07 - 07/08 & 04/09
■ Zilina, Paul Morin & Guignons :	mardi 1/07 - 5/08 & 2/09
■ André Doucet, Grands Buissons, Moulin Noir :	jeudi 3/07 - 7/08 & 4/09
■ Greuze, Colombe & Étang :	mardi 11/07 - 19/08 & 16/09
■ Champ aux Melles, Carriers, Champs Pierreux, Fontaines & Abbé Hazard :	vend. 18/07 - 22/08 et 19/09
■ Petit Nanterre :	mardi 08/07 - 12/08 et 9/09
■ Provinces Françaises & Jeanne d'Arc :	mercredi 9/07 - 13/08 & 10/09
■ Damades, Source & Sabatier :	samedi 19/07 - 16/08 & 20/09
■ Félix Faure & 4 Chemins	vendredi 12/07 - samedi 9/08 et 13/09
■ Mont Valérien & Paul Vaillant-Couturier :	samedi 26/07 - 30/08 - 27/09
■ Lorilleux, Fontenelles & tours Aillaud :	mercredi 16/07 - 20/08 & 17/09
■ Parc Nord, Aragon & Opéra :	mardi 11/07 - 19/08 & 16/09


Conseil local de Nanterre
66 rue des amandiers, 92000 NANTERRE
Tél. 01 47 21 60 99 - Fax. 01 47 21 26 81
Mail. cnl-nanterre@orange.fr
permanence sans rendez-vous
1er et 3ème mardi de chaque mois de 18h à 19h30



TRIBUNE DES ADMINISTRATEURS REPRÉSENTANT LES LOCATAIRES

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION AU CA DU 03/06/2014

À l'occasion du renouvellement des élus municipaux au CA de l'Office du 3 juin 2014 et de l'élection de la Présidente, la CNL a fait part des dysfonctionnements constatés lors de la dernière mandature :

Non-respect des locataires lorsqu'ils s'adressent à l'Office par courrier, par mail ou par téléphone. Réponses rares et à quelques niveaux de hiérarchie que ce soit.

Non-respect également des représentants des amicales pas souvent consultés avant les prises de décision.

Aberrations sur les états des lieux et sur les réparations en cours de bail.

Pas assez de réunions des Conseils de Concertation Locative, pour y aborder d'autres sujets que les grands travaux.

Nous attendons toujours la mise en place d'une commission spéciale sur l'amiante promise par l'Office.

Mépris aussi des locataires qui font appel à la commission paritaire sur les états des lieux de sortie. Un dossier a été déposé il y a 9 mois sans réponse.

Pour la sécurité, le bailleur doit assurer « la jouissance paisible de la chose louée » comme le précise la Loi, mais peu d'effort de la part de l'Office.

Ascenseurs : régulièrement en panne, et pendant des mois, fait-on respecter les clauses des contrats ?

Les choses doivent changer. Les locataires payent un loyer de plus en plus élevé, et c'est souvent le premier poste de leur budget.

N'oublions pas que notre Office est dans une ville progressiste ou l'on privilégie le social à l'économique comme le Maire nous l'a réaffirmé lors d'une récente rencontre.

À l'Office HLM de Nanterre cela devrait être « le locataire d'abord », ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Pierre BERNIÈRE & Pierre BERNARDINI

QUE SE PASSE T-IL AU 271 TERRASSES DE L'UNIVERSITÉ ?

Il y a un peu plus d'un an, de nombreuses familles découvraient l'intérieur du bel immeuble des Terrasses de l'Université. Les déménagements commencèrent et avec eux l'espoir d'une vie meilleure s'est certainement dessinée dans le coin le plus reculé de leur imagination.

Mais que reste-t-il du rêve ?

Leurs voitures se font casser sans ménagement à l'intérieur du parking. L'ascenseur est souvent en panne. Disons même qu'il fonctionne à mi-temps. Chaque fois que vous avez besoin de descendre ou monter, il est en panne. Et vous prenez votre mal en patience et vous descendez la poubelle, vous montez vos courses et la poussette à pied. Le gardien, submergé par les plaintes, a du mal à garder le sourire et les visages des locataires se crispent. Se crispent de plus en plus. Ils n'en peuvent plus.

L'insécurité bat son plein, des locataires se plaignent de voir un promeneur le soir, dans le parking, agiter une machette, grande comme un avant-bras à la recherche du casseur de voitures. Un élu municipal a eu le malheur de le rencontrer face à face. Ça donne la chair de poule, rien que d'y penser. Je ne parle même pas des handicapés clôturés dans leurs « apparts » et les assistantes maternelles soucieuses de perdre leur gagne-pain, de la porte d'entrée qui est devenue muette. Les locataires demandent, un poste de gardien de proximité et aux terrasses, pas au Parc. Les locataires demandent que soit installé un système de vidéo-surveillance dans le parking des immeubles. Les locataires demandent le remboursement au minimum d'une partie des charges d'ascenseurs qui à leurs yeux sont inutiles.

Les locataires demandent une réunion avec les responsables, avec des vraies réponses et vite.

Ferrazhugo.c@gmail.com
06 15 73 67 60
OMHLM - À l'attention d'Hugo FERRAZ
93 avenue Joliot-Curie
92000 NANTERRE



Les rapides évolutions techniques, économiques et culturelles conduisent à la rupture de l'équilibre social que nous avons connu. Souhaitons que la société à venir inclue une vision généreuse et réaliste.

Ainsi, il faudrait prendre en compte de ce que nous vieillissons, un besoin accru d'accompagnement dans les gestes quotidiens, l'isolement ou l'enfermement dans un communautarisme.

Il est tout aussi primordial d'aider la population jeune coincée par un marché du logement bien trop cher pour elle.

Alors, devrait-on baisser la garde sur les préoccupations quotidiennes, le coût des charges, la non isolation thermique des anciens logements, le manque de propreté des espaces communs et les incivilités ?

Le logement social est en fait un tout dont les objectifs sont le respect des gens, le développement pour tous, le bonheur.

Par habitude, une seconde nature, on croit connaître les avantages du système actuel d'HLM. Si on a en aversion le changement porteur de risques, du coup ne favorise-t-on pas le pilotage en mode automatique, les mêmes listes de représentants toujours élus et l'acceptation tacite de vérités immuables ?

Trop peu de personnes atypiques, non parraînées par des partis politiques ou par des syndicats ou encore par des associations nationales, ont le pouvoir de représenter les locataires ou de commenter une actualité sur le logement social.

Les rubriques d'internet sur l'habitat et sur le développement social donnent toutes les informations utiles aux familles. Ainsi, l'usager ordinaire des HLM a parfaitement la capacité d'apporter sa pierre à la construction du bien vivre à Nanterre.

Amina JOURDAIN,
représentante CLES
éluée des locataires.
amina.jourdain@sfr.fr

SAISON 2014-2015



MAISON DE LA MUSIQUE
DE NANTERRE

MAISON
DANIEL-FÉRY

« Il y a le feu à la banquise »

C'est pour vous ! La Maison de la musique de Nanterre et la Maison Daniel-Féry s'associent pour une nouvelle saison de concerts et de spectacles. **Bienvenue à vous.**

Information & réservation au 39 92 ou sur www.nanterre.fr



Billetterie à la **Maison de la musique**
8, rue des Anciennes-Mairies 92000 Nanterre
RER A – Nanterre-Ville Sortie n°3, rue Maurice-Thorez (7 min. à pied)



www.nanterre.fr



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

15 mai • Juin 2014 • N° 40

Découvrez, partagez, réagissez !
Rejoignez la Maison de la musique et la Maison Daniel-Féry sur **facebook**